

Masques en tissu

Mis en ligne le 10 avril 2020

20 avril 2020

Merci et bravo à nos très nombreux couturières et couturiers bénévoles (plus de 100 !) qui ont répondu à l'appel de la Ville pour confectionner des masques barrières en tissu. La remise du tissu et des élastiques s'est déroulée dans la bonne humeur avec le respect des règles de distanciation sociale.

Avec 300 mètres de tissu et 2,4 km d'élastique, les bénévoles s'activent maintenant pour réaliser près de 3000 masques destinés à protéger les plus fragiles.

En parallèle, et dans la perspective de la fin du confinement – annoncé à partir du 11 mai - la Ville participe à un groupement de commande de masques barrières en tissu avec d'autres communes afin de doter les Oullinois qui en ont besoin. Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités de distribution.

En attendant, continuez de prendre soin de vous et de vos proches et de respecter les règles de confinement toujours en vigueur.

10 avril 2020

APPEL AUX OULLINOIS POUR LA CONFECTION DE MASQUES EN TISSU – La ville souhaite fabriquer, avec l'aide des Oullinois volontaires, des masques barrières en tissu et qui répondent aux normes AFNOR. Ils seront ensuite distribués aux plus fragiles et à ceux qui n'auront pas la possibilité de s'en procurer.

Une commande de tissu, fil de couture et élastique est en cours.

Les couturiers et couturières amateurs, qui veulent aider à la confection de ces masques, peuvent se faire connaître en envoyant un mail à masque@ville-oullins.fr en précisant bien leurs coordonnées postales et téléphoniques ainsi que le nombre de masque qu'ils souhaitent réaliser.

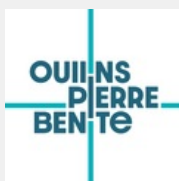
Le matériel nécessaire (à l'exception des machines à coudre) ainsi que les instructions de confection (selon un modèle AFNOR) seront mis à disposition. Toutes modalités pratiques de mise en œuvre seront communiquées après réception de la commande de matériel.

Qu'est-ce qu'un « masque barrière » ?

Le dispositif « masque barrière » est destiné à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Il est destiné au public et notamment à toute personne saine ou asymptomatique. Le masque barrière n'exonère aucunement l'utilisateur de l'application systématique des gestes barrières, qui sont essentiels, ainsi que des règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales. Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Les masques filtrants de type FFP2 et les masques à usage médical (ou chirurgicaux) ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé.

*Source :

<https://www.afnor.org/faq-masques-barrieres/> 



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS